

Invitation



L'ORDRE DES AVOCATS
À LA COUR DE PARIS
INFORMATION - FORMATION
COLLOQUES
IFC



LE GRIDAUH



LA CHAMBRE
INTERDÉPARTEMENTALE
DES NOTAIRES DE PARIS

vous présentent

UN COLLOQUE

LA RÉGULARISATION EN DROIT DE L'URBANISME

qui aura lieu

***Mercredi 10 Avril 2002
de 14 h à 17 h***

**A LA MAISON DU BARREAU
AUDITORIUM LOUIS-EDMOND PETTITI
2-4, rue de Harlay, 75001 PARIS
(Métro/RER : Châtelet / Pont Neuf / Cité / Saint-Michel)
Parkings : Boulevard du Palais - Place de Harlay**

Accueil des participants à 13 h 30

Dans quelle mesure lorsqu'une construction a été édifiée ou a fait l'objet de travaux sans autorisation, ou en violation d'une autorisation d'urbanisme ou encore lorsque l'autorisation a fait l'objet d'une annulation, la situation ainsi créée peut être régularisée ?

Dans l'hypothèse d'une préemption irrégulière, comment est-il possible d'éviter la remise en cause du contrat ?

Autant de questions auxquelles les différents intervenants vont tenter de répondre.

Ce colloque est validé par l'**EFB** comme équivalence de stage

Renseignements et inscriptions à :

**I.F.C. : 25, rue du Jour - 75001 Paris - Tél. : 01 40 13 75 45 - Fax : 01 40 13 03 03
e.mail : ifc@paris.avocaweb.tm.fr**

LE GRIDAUH

Le GRIDAUH a été constitué entre le ministère chargé de la Recherche, le ministère chargé de l'Urbanisme, la Délégation à l'aménagement du territoire et l'action régionale - DATAR -, le centre national de la recherche scientifique - CNRS -, l'Université Paris I, la Fédération des Offices Publics d'HLM, le Conseil Supérieur du Notariat, la Chambre Interdépartementale des Notaires de Paris, l'Ordre des géomètres-experts, l'Association Française du Droit de l'Urbanisme - AFDRU -, la Société Centrale pour l'équipement du territoire - SCET -.

Les principaux objectifs du GRIDAUH sont :

- la structuration de la recherche juridique
- l'institution d'un partenariat institutionnels/praticiens/chercheurs
- une meilleure valorisation de la recherche juridique.

Le GRIDAUH depuis sa création s'est attaché à constituer un réseau de centres de recherches associés.

Le GRIDAUH est à l'origine de nombreuses publications dont « la lettre du GRIDAUH », « les cahiers du GRIDAUH » et « la revue annuelle » droit de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat.

PROGRAMME

14 h 00

Ouverture

Monsieur Yves JEGOUZO

Professeur à l'Université Paris I - Panthéon-Sorbonne
Directeur du GRIDAUH

Monsieur Paul-Albert IWEINS

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats à la Cour de Paris

Monsieur Jean-Marie PLESSY

Président de la Chambre Interdépartementale des Notaires de Paris

Président de Séance

Monsieur Jean-Jacques ISRAËL

Avocat à la Cour de Paris
Ancien Membre du Conseil de l'Ordre des Avocats à la Cour de Paris
Professeur à l'Université Paris XII - Val de Marne

14 h 30

RÉGULARISATION ET PRÉEMPTIONS ILLÉGALES

Rapport introductif

Monsieur Hugues PERINET-MARQUET

Professeur à l'Université Paris II - Panthéon-Assas

Intervenants

Monsieur Arnaud CLAUDE

Avocat à la Cour de Paris

Monsieur Sylvain PERIGNON

Directeur d'Etudes au CRIDON de Paris

15 h 00

Débats

15 h 30

**RÉGULARISATION ET CONSTRUCTIONS ÉDIFIÉES
OU MODIFIÉES IRRÉGULIÈREMENT**

Rapport introductif

Monsieur Etienne FATOME

Professeur à l'Université Paris I - Panthéon Sorbonne

Intervenants

Madame Sylvie BURTHE-MIQUE

Notaire à Paris

Monsieur Maurice LAURENT

Sous Directeur Chargé des Permis de Construire à la Ville de Paris

Monsieur Michel TIRARD

Avocat à la Cour de Paris

16 h 00

Débats

16 h 30

CONCLUSION ET CLÔTURE DES DÉBATS

Madame Brigitte PHEMOLANT

Sous-Directrice de l'Urbanisme
au Ministère de l'Équipement

Monsieur Jean-Claude BONICHOT

Conseiller d'Etat
Président du Conseil Scientifique du GRIDAUH

17 h 00

Cocktail